

DEPARTEMENT DU DOUBS
Arrondissement de Pontarlier
Canton de Frasné
Commune de Saint-Point-Lac

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 09 novembre 2017 / Affiché le 17/11/2017

Ouverture de séance à 20 h 10

Secrétaire de séance : M. PACQUELET Daniel

Présents : Mme Patricia FAGIANI, MM VUILLARD Maurice, REMONNAY Sylvain, CANNELLE Frédéric, LIEGEON Patrick, PACQUELET Daniel, JOURDIN Dimitri (20h15), BERGER Mickaël (20h20), Mme VIONNET Cindy (20h25).

Absents excusés : Mme Mathilde COUTURIER donnant procuration à M. PACQUELET Daniel.

Absent : M. Olivier ILLICETO

Le compte rendu de la séance 11 octobre 2017 est adopté à l'unanimité.

BUDGET FINANCES

Le conseil municipal, à l'unanimité vote les décisions modificatives suivantes :

Budget camping

Dépenses 6218 : autre personnel extérieur	+	5 000.00 €
Dépenses 61521 : Bâtiments publics	+	10 000.00 €

Budget commune

Dépenses 2116 : Cimetières	+	5 800.00 €
Dépenses 2151 : Réseaux de voirie	-	5 800.00 €

Taxe d'aménagement : est fixée actuellement à 5% sur l'ensemble de la commune. Le conseil municipal a la possibilité de modifier ce taux. Le conseil décide de maintenir le taux de 5%.

ECONOMIE TOURISME

Bilan touristique : globalement, l'année 2017 est une bonne année, la meilleure depuis que le camping a été repris en régie municipale. Le chiffre d'affaires total brut ttc, camping et camping-cars cumulés à fin septembre 2017, est de 176.730€, soit une augmentation de 13,6% par rapport à l'année 2016 complète (155.619€)

D'autre part, le classement du camping en catégorie 3* Tourisme, arrivant à échéance fin 2017, a été renouvelé pour 5 ans jusqu'en 2022.

Projets améliorations et investissements : les propositions faites par la commission Tourisme ont été validées à l'unanimité. Les principaux points concernent l'embauche d'un agent supplémentaire pour le nettoyage des sanitaires en haute saison, la modification du règlement intérieur du camping, l'installation de barrières automatiques et le remplacement des portes intérieures du bloc sanitaires.

PATRIMOINE URBANISME TRAVAUX VOIRIE

P.L.U : phase d'approbation, après réunion de travail du 24/10/2017, réunion avec le commissaire enquêteur et le cabinet VERDI le 07 novembre. Rédaction du rapport du commissaire enquêteur pour le 20 novembre, il sera rendu public à partir du 06 décembre.

Une réunion avec les PPA est prévue le 16 janvier 2018. Au mieux le PLU pourra être approuvé en février/mars 2018, avant approbation finale par le Préfet.

Eglise

1. **Travaux en cours** :

Ils sont à l'arrêt, le temps de séchage des plâtres.

2. Expertise des badigeons et enduits sur les façades :

Le 09/11/17 une expertise a été réalisée en présence des acteurs concernés pour déterminer les zones ou surfaces à reprendre et en attente de l'expertise des produits utilisés pour les enduits et badigeons.

Dossier **Daniela SCHMIDT** : affaire classée, par le tribunal de grande instance. Le PC de régularisation en phase avec le R.N.U.

Dossier **Lydie HENRIET** : une demande lui a été faite par la commune afin qu'elle régularise son dossier par une DP.

BOIS ET FORET

Coupes 2018, parcelles 10.14.18. Volumes non connus à ce jour. Le conseil municipal délibère et approuve à l'unanimité la proposition de l'ONF.

Acquisition d'une parcelle de bois

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de vente de M. Gérard MONDET pour sa parcelle de bois de 0,65 ha, réf 485 pour 10 000€

Servitude de passage : le conseil municipal, à l'unanimité, accorde une servitude de passage de 2 m, ainsi qu'un droit de stationnement de véhicule sur la place de l'autre côté du chemin.

M. BORDES propose une parcelle de bois déjà exploitée de 0,41 ha au prix de 2 000€. Le conseil décide d'étudier la proposition.

EDUCATION CULTURE LIEN SOCIAL

Un conseil d'école s'est tenu le 07 novembre :

Bon échange des parents sur le retour de la semaine de 4 jours.

Chiffres : 94 élèves en 2017 ; 86 en 2016 ; 24 élèves de Saint-Point-Lac. 2 ATSEM à temps partiel ; règlement intérieur modifié ; plan de sécurité validé.

Budget : le principe de répartition est conservé cette année, malgré la fusion des communautés de communes.

Mickaël BERGER participera à la mise en place ou modification de meubles.

EAU ET ASAINISSEMENT

Une réunion a eut lieu le 04 novembre en présence de monsieur JEANTET de L'ARS, des agriculteurs et du fromager pour évoquer les problèmes rencontrés lors de la fabrication des fromages.

Selon le technicien de 'ARS, les résultats d'analyse montrent une qualité satisfaisante de l'eau distribuée par la commune eu égard aux critères d'analyse.

Pour améliorer la gestion de la qualité et le suivi, il a été convenu lors de cette réunion, de faire un traitement ponctuel « choc » sur le réseau d'eau avec vidange importante de canalisations d'eau, ce qui a été réalisé ce jour 09/11/2017, après information de la population.

Des analyses supplémentaires seront faites prochainement pour évaluer l'impact.

A l'avenir, les canalisations seront purgées au moins 2 fois par an. 6 analyses seront faites annuellement (4 actuellement) ainsi que des contrôles réguliers sur le taux de chlore et effectuer un suivi formalisé des résultats.

INFORMATIONS CONSOMMATION

Dans la mesure du possible, le bulletin municipal sera diffusé fin décembre 2017. Il est demandé de préparer les articles dès que possible.

FETES ANIMATIONS CEREMONIES MANIFESTATIONS

A l'avenir, voir pour un regroupement éventuel des cérémonies du 08 mai et du 11 novembre avec la commune des Grangettes.

Le repas des aînés aura lieu le 21 décembre à l'escale, les inscriptions se feront en mairie par téléphone, mail ou directement aux heures d'ouverture du secrétariat.

QUESTIONS DIVERSES

AG des maires du haut Doubs le 09 décembre à Montperreux.

SYDED, nouveau Président, M. CORRE en remplacement de M. LONGEOT.

Problèmes de voisinage entre 2 riverains de la rue du château.

Le conseil envisage l'ajout de 2 racks pour stockage des canoés.

Le Lion's Club pourrait financer des boîtes à lire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15

Le Maire, Patrick LIEGEON.